

**MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION**  
**MENTION DROIT PUBLIC**  
**Parcours DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**  
**SEMESTRE 2**  
**SESSION DE RATTRAPAGE**  
**LUNDI 11 JUIN 2018**  
**9 H à 12 H 30**

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]  
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans <b>1</b> matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans <b>2</b> matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans <b>3</b> matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec <b>et</b> dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

**\*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

**"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,  
« épreuve 2 »,  
« épreuve 3 ».

**DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.**

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

**AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE**

**DROIT DE LA CULTURE**

Sujet : Traitez, au choix, **l'un** des sujets suivants :

1<sup>er</sup> sujet :

La protection des objets culturels mobiliers.

2<sup>ème</sup> sujet :

Les musées de France : un lieu de conservation et de culture.

**DROIT DES CONTRATS ET MARCHES PUBLICS**

Sujet : Les catégories de contrat de la commande publique.

**DROIT DES SERVICES PUBLICS**

Sujet : Traiter, au choix, **l'une** des deux questions suivantes :

1 - La « crise » de la notion de service public.

2 - La gestion associative des services publics locaux.

**SCIENCE ADMINISTRATIVE**

Sujet : Les conditions de la connaissance dans le temps et dans l'espace.

## **DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Sujet : Répondre de manière précise et concise [**Maximum : 3 pages**], à la question suivante :

Le fonctionnaire est-il soumis aux mêmes obligations dans le service et hors du service.

**Nota bene : Certes, vous avez l'obligation d'organiser vos éléments de réponse. Mais la brièveté du temps qui vous est imparti vous dispense de formuler des titres et des sous-titres.**

## **DROIT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Sujet : Traitez, au choix, l'un des deux sujets suivants :

1<sup>er</sup> sujet :

La politique de cohésion européenne.

2<sup>ème</sup> sujet :

Les schémas régionaux : SRDEII et SRADDET.

## **GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Sujet : Les principes et les règles s'appliquant au budget des communes.

## **DROIT DES PROCEDURES FISCALES**

Sujet : La proposition de rectification.